

BULLETIN D'ADHÉSION

1 Choisissez votre type d'adhésion.

Chaque adhésion inclut un don qui ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu de 66%, dans la limite de 20% du revenu imposable pour un particulier.

L'option Duo vous permet de venir accompagné d'une personne de votre choix dans l'ensemble des espaces du château et du domaine de Versailles. Cette option ne permet pas d'inscrire la personne aux activités du programme culturel.

		Montant de l'adhésion à payer	Montant du don inclus dans la cotisation
ADHÉRENT	Individuel	70 € <input type="checkbox"/>	30 €
	+ option DUO	100 € <input type="checkbox"/>	
	Couple	105 € <input type="checkbox"/>	45 €
	+ option DUO	165 € <input type="checkbox"/>	
SOCIÉTAIRE	Individuel	200 € <input type="checkbox"/>	160 €
	+ option DUO	230 € <input type="checkbox"/>	
	Couple	300 € <input type="checkbox"/>	240 €
	+ option DUO	360 € <input type="checkbox"/>	
BIENFAITEUR	Individuel + option DUO incluse	700 € <input type="checkbox"/>	600 €
	+ option Catalogues (3 par an)	900 € <input type="checkbox"/>	650 €
	Couple + option DUO incluse	1000 € <input type="checkbox"/>	850 €
	+ option Catalogues (3 par an)	1200 € <input type="checkbox"/>	900 €

Pour une adhésion **JEUNE AMI** de 0 à 25 ans (50 €), demandez-nous le bulletin spécifique !

2 Renseignez vos coordonnées au dos du bulletin.

3 Envoyez votre bulletin d'adhésion complété et accompagné de votre (vos) photo(s) et de votre règlement à l'ordre de la Société des Amis de Versailles.

Pour régler par carte bancaire : 01.30.83.75.48

Pour régler par virement : adhesions@amisdeversailles.com

Pour adhérer en ligne : www.amisdeversailles.com

Chaque carte de membre est nominative et réservée à un usage strictement privé. Elle ne peut en aucun cas être utilisée à des fins professionnelles ou commerciales.



Plus de
110 ans
d'existence



Plus de
300
acquisitions et restaurations
financées depuis 1907



5 000
Amis et Jeunes Amis
et de nombreux mécènes
(particuliers et entreprises)



200
activités culturelles
à l'année
(visites, excursions,
conférences, voyages)



 SOCIÉTÉ DES AMIS
DE VERSAILLES

 SOCIÉTÉ DES AMIS
DE VERSAILLES

Société des Amis de Versailles
Château de Versailles
RP 834
FR-78008 VERSAILLES CEDEX
Tel : +33 (0)1 30 83 75 48
Fax : +33 (0)1 30 83 75 19
contact@amisdeversailles.com

Association loi 1901 créée en 1907
reconnue d'utilité publique en 1913

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :
#amisdeversailles



Crédits photographiques
© Christian Milet / EPV, © Château de Versailles, Dist.
RMN/© Christophe Fouin, © Thomas Garnier / EPV

Graphisme
Christophe Gourdy

Impression
IMPRIMERIE PORT ROYAL

www.amisdeversailles.com

BULLETIN D'ADHÉSION





BULLETIN D'ADHÉSION

ENVOYEZ-NOUS CE FORMULAIRE COMPLÉTÉ ET ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT (VOIR OPTIONS AU DOS)

MEMBRE 1

Madame Monsieur

Nom

Prénom

Date de naissance

Profession Tél.

E-mail

Adresse

..... Code Postal

Ville Pays

PHOTO
MEMBRE 1

MEMBRE 2 (POUR UNE ADHÉSION COUPLE)

Madame Monsieur

Nom

Prénom

Date de naissance

Profession Tél.

E-mail

Adresse

..... Code Postal

Ville Pays

PHOTO
MEMBRE 2

Si vous offrez cette adhésion, veuillez préciser vos coordonnées pour recevoir votre reçu fiscal

Nom

Prénom

Raison sociale

E-mail

Adresse

..... Code Postal

Ville Pays

Tél.

Les informations recueillies sont enregistrées par la Société des Amis de Versailles dans un fichier informatisé à des fins de gestion interne, pour permettre notamment l'édition des cartes de membre, l'émission des reçus fiscaux et l'envoi de courriers postaux ou électroniques. Elles ne sont ni vendues, ni louées, ni échangées, ni cédées à des tiers et sont conservées pour la durée nécessaire à la réalisation des finalités exposées ci-dessus. La Société des Amis de Versailles s'engage également à ne pas transférer vos données en dehors de l'Union européenne. Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit de consultation, mise à jour, modification, limitation, suppression ainsi qu'un droit à la portabilité de vos données à caractère personnel. Pour exercer ces droits, contactez-nous.

CONTRIBUER aux projets de restauration et d'acquisition du Château

Adhérer à la Société des Amis de Versailles, c'est apporter votre soutien à la seule association privée agissant depuis 1907 pour la restauration, l'enrichissement des collections, la préservation et le rayonnement du château et du domaine de Versailles.

BÉNÉFICIER d'avantages exclusifs

Chaque membre reçoit une carte nominative, valable pour l'année civile, qui permet de bénéficier :

- d'un accès gratuit et illimité dans tout le domaine de Versailles,
- d'un accès coupe-file au Château,
- de réductions au Château (boutiques, restaurants, loisirs),
- d'offres préférentielles chez nos partenaires.

DÉCOUVRIR le Château comme vous ne l'avez jamais vu

Grâce à votre carte de membre, vous pouvez vous inscrire :

- aux activités réservées aux Amis de Versailles (visites, conférences, excursions et voyages),
- aux visites organisées par le Château en bénéficiant de tarifs réduits.

Retrouvez toutes les informations relatives aux adhésions, activités et avantages, ainsi que l'actualité de nos projets sur notre site internet

www.amisdeversailles.com

AVANTAGES DES AMIS	ADHÉRENT	SOCIÉTAIRE	BIENFAITEUR
ACCÈS GRATUIT ET ILLIMITÉ AU CHÂTEAU ET DANS TOUT LE DOMAINE Château (audioguide compris), domaine de Trianon, jardins y compris les jours de Grandes Eaux Musicales ou de Jardins Musicaux, galerie des Carrosses, expositions temporaires	👑	👑	👑
ACCÈS COUPE-FILE AU CHÂTEAU Accès coupe-file à l'entrée A du pavillon Dufour	👑	👑	👑
PROGRAMME EXCLUSIF D'ACTIVITÉS CULTURELLES Visites, conférences, rencontres, excursions, voyages	👑	👑	👑
RÉDUCTIONS SUR LES SERVICES PROPOSÉS DANS LE DOMAINE	👑	👑	👑
TARIFS PRÉFÉRENTIELS ET OFFRES CHEZ NOS PARTENAIRES	👑	👑	👑
VISITES « PRIVILÈGE » Visites privées avec des experts, conservateurs ou propriétaires de lieux		👑	👑
INVITATIONS À DES SOIRÉES PRIVÉES Expositions temporaires, grande soirée annuelle...		👑	👑
VERSALIA Revue de la Société des Amis de Versailles (1 numéro par an)		👑	👑
VISITES « PRESTIGE » Invitations à des visites et soirées d'exception			👑
CHÂTEAU DE VERSAILLES MAGAZINE (4 numéros par an)			👑

Vous pouvez aussi soutenir les projets de la Société des Amis de Versailles par un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

En tant qu'association reconnue d'utilité publique, la Société des Amis de Versailles est également habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie en totale exonération de droits de mutation.

En savoir plus sur les dons et legs :
www.amisdeversailles.com / Rubrique Mécénat

